

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

DECISION DU PRESIDENT N° 77/2026

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE GRATUITE DE LA FORET REGIONALE DE BREVIANDE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA RANDO DU VAL DE SEINE 2026

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) en vigueur ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2026.2.34.56 du 16 avril 2026 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDÉRANT qu'une partie des parcours de la manifestation « La Rando du Val de Seine », organisée le 27 septembre 2026 par la CAMVS, en partenariat avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre en Seine-et-Marne, traverseront la forêt de Bréviande, constituant une propriété foncière régionale ;

CONSIDERANT l'obligation faite par l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France, dénommée « Ile-de-France Nature », agissant au nom et pour le compte de la Région Ile-de-France, de conclure une convention d'occupation temporaire gratuite pour l'exercice de cette activité au sein de cet espace régional ;

DÉCIDE

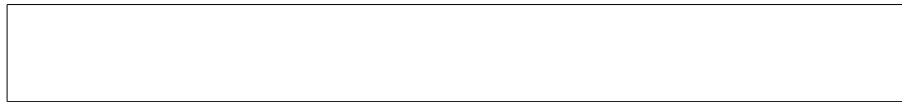
Article unique : DE SIGNER, ou son représentant, la convention d'occupation (projet ci-annexé) autorisant et précisant les modalités de l'organisation des parcours de la Rando du Val de Seine dans la forêt régionale de Bréviande, le 27 septembre 2026, de 8h00 à 17h00, ainsi que, tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 01/07/2026

Accusé de réception

077-247700057-20260701-64436G-CC-1-1

La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal administratif de Melun.



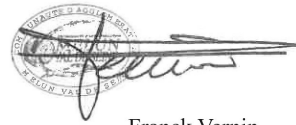
Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026

Publication ou notification : 3 juillet 2026

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,



Franck Vernin